

ZOOM SUR

LE CENTRE D'ÉVALUATION ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR DE LA CLINIQUE BRETÉCHÉ



Le Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur de la Clinique Bretéché a organisé les 27 et 28 septembre dernier une formation médicale continue (DPC) auprès de médecins généralistes algologues, médecins spécialistes (neurologues, anesthésistes et psychiatres) et techniciens. Plus de 60 participants se sont déplacés de toutes régions de France afin d'assister à cette formation pratique déclinée en ateliers et cours théoriques sur l'apport de la stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) et la stimulation électrique par courant continu (tDCS) dans les syndromes douloureux, les troubles neurologiques et psychiatriques. Les experts de la clinique et des spécialistes du CHU de Créteil, de Nantes et de Grenoble ont assuré la formation.

Interview du Professeur Jean-Paul Nguyen, Neurochirurgien, un des pionniers de cette technique en France :

Quels étaient les objectifs de cette formation médicale ?

Professeur Jean-Paul Nguyen : Il s'agissait d'aider les équipes souhaitant développer la rTMS et la tDCS à acquérir des bases solides sur le plan technique et scientifique. Les mécanismes d'action et les évidences scientifiques ont été développés par le Pr Jean-Pascal Lefaucheur.

La Stimulation magnétique transcrânienne et la stimulation

électrique par courant continu sont des techniques pour quels types de patients ? quelles pathologies ?

Pr. JP.N : Nous avons montré, avec le Dr Hassan Hodaj que les douleurs neuropathiques et celles rencontrées dans le cadre d'un syndrome fibromyalgique répondaient, dans près de 70% des cas à la rTMS.

Quel en est le principe ? la fréquence des séances ? les résultats ?

Pr. JP.N : Le principe a été développé par le Pr Jean-Pascal Lefaucheur. Il s'agit de stimuler le cortex moteur qui est relié aux principaux centres du cerveau impliqués dans la régulation de la douleur. Après une séance de rTMS ou de tDCS, la douleur peut s'améliorer pendant environ 10 jours, mais en répétant, les séances cette amélioration peut durer un mois. Pour entretenir le résultat, il sera nécessaire de répéter les séances tous les mois. Les bons résultats concernent les douleurs neuropathiques, les algodystrophies et les syndromes fibromyalgiques. Plus récemment, des bons résultats ont été obtenus dans les douleurs rachidiennes et les céphalées.

Y a-t-il un suivi des séances dans le dossier patient sachant qu'il ne s'agit pas d'hospitalisation ? y a-t-il un projet d'accueil en médecine ambulatoire ?

Pr. JP.N : Les séances sont réalisées dans le cadre d'une consultation externe. Elles sont précédées par la réalisation

d'un potentiel évoqué moteur (PEM) qui permet de localiser le cortex moteur à évaluer l'excitabilité corticale. L'intensité de la stimulation est calculée en fonction de cette excitabilité. Les résultats du PEM sont tracés dans le dossier médical, ainsi que les résultats de la séance de stimulation. L'accueil en médecine ambulatoire (HDJ) serait plus adapté car plusieurs intervenants sont régulièrement impliqués pour la réalisation et l'évaluation des séances de stimulation. La durée de la prise en charge, de l'ordre de 45 minutes est en plus plus proche d'une prise en charge en HDJ.

Quelle est l'organisation mise en place au sein du CETD de la Clinique Bretéché ?

Pr. JP.N : La rTMS a été mise en place à la Clinique Bretéché en 2009. Avec un appareil de rTMS, environ 100 patients par an ont pu être traités (environ 10 séances par patient et par an). A partir de 2016, il y a eu une forte augmentation de la demande et la clinique a fait l'acquisition d'un second appareil de rTMS. Pour le fonctionnement optimal des 2 postes, il a fallu former 4 infirmières qui ont été dédiées à la rTMS. Cette organisation a permis d'assurer la prise en charge de 200 patients par an, ce qui fait de la Clinique Bretéché la première structure en France dans ce domaine.

Grace à cette organisation de nombreuses publications scientifiques ont pu être publiées.

